

Hommage à Jean Gattégno

Françoise Danset, après avoir rappelé les liens entre l'ABF et Jean Gattégno qui avait tenu à honorer de sa présence active et chaleureuse nos congrès, pendant toute la durée de ses fonctions de directeur du Livre et de la Lecture, invite les adhérents à lui rendre hommage. Elle passe ensuite la parole à deux de ses collaborateurs, pour qu'ils évoquent le travail accompli sous sa direction.

Intervention de Claudine Belayche

J'ai eu la chance de travailler avec Jean Gattégno et je commencerai par quelques souvenirs personnels, qui me paraissent montrer ses objectifs et ses méthodes de travail.

En 1982, j'eus l'occasion de participer à la création de la commission « Littérature scientifique et technique » du Centre national des lettres, sous la direction

de J.-M. Levy-Leblond. D'entrée, Jean Gattégno affirma son souci que soient représentées dans cette commission, comme dans toutes les autres commissions thématiques du CNL, toutes les professions du livre, et en particulier les diffuseurs libraires et bibliothécaires de lecture publique, car il refusait l'idée de l'hyper-spécialisation des commissions,

et souhaitait les faire contribuer à la diffusion la plus large, dans le plus large public.

Retrouvant M. Gattégno à la direction du Livre et de la Lecture, en 1987, j'ai pu apprécier au quotidien ce souci de toujours effectuer la synthèse – et ce n'était pas toujours évident – entre la chaîne de l'économie du livre et les bibliothèques.

Également importants étaient pour lui une forte disponibilité/proximité avec l'ensemble de ses collaborateurs de la DLL, une écoute attentive et critique, le soutien sans faille lorsqu'il était convaincu. Mais surtout une connaissance impressionnante des dossiers, qu'il était amené à défendre devant les autres directeurs, le comité des finances locales...

Que retiendrai-je de ces années à la direction, pour le développement des bibliothèques publiques ? Quelques grandes décisions dont je crois qu'elles auront durablement marqué la vie des bibliothèques pendant les années suivantes.

1982 : achèvement de la couverture en BCP, création des dernières dix-sept BCP « manquantes », effort financier sans précédent, mais aussi début de

l'intéressement des conseils généraux à ces établissements.

1983-1986 : mise en place, en même temps, de l'idée d'un réseau des bibliothèques de lecture publique. Même si LIBRA eut un destin malheureux, l'idée de réseau était clairement affirmée et défendue.

1983-1985 : outre les crédits d'achats de livres et de disques qui aidaient au développement des collections multimédias, la DLL soutint le développement et l'ouverture de nouvelles bibliothèques municipales, et accorda des aides aux collectivités territoriales pour la création d'emplois qualifiés (catégorie A et B) dans leurs établissements (BM et BCP). C'est le moment où le personnel se développe notablement, non seulement en nombre d'agents, mais en qualification. L'image des bibliothèques change durablement et se modernise.

1986 : année où la décentralisation prend effet pour les bibliothèques. Jean Gattégno en est un fervent partisan, pas toujours en accord avec les bibliothécaires d'ailleurs. La DLL prépare l'accompagnement de ces mesures. C'est l'invention du « Concours particulier au sein de la DGD pour les bibliothèques municipales », disposition dérogatoire à la loi générale de décentralisation, mais qui permettra de conserver une inter-

vention « fléchée » de l'aide de l'État à la construction et à l'informatisation des bibliothèques municipales, et dans une moindre mesure au fonctionnement. Huit ans après, on peut mesurer l'effet multiplicateur qu'a eu cette disposition pour que continue le mouvement d'ouverture de bibliothèques modernes.

1988-1989 : Jean Gattégno demande à l'inspecteur général Sarrazin, qui laissera la place à Patrice Beghain, un rapport sur les bibliothèques municipales classées, et leur fonctionnement. La commission réunie à cette occasion étendra largement ses investigations aux rôles des bibliothèques municipales, et fera des propositions argumentées sur un état des lieux précis, en termes de rôles respectifs de l'État et des collectivités par rapport aux collections, également en termes d'organisation de réseaux, qui devaient être traduites sous forme législative. Ce rapport n'a pas été suivi d'effet à ce jour.

Ces quelques mots ne sont pas limitatifs. D'autres dossiers importants ont été traités, qu'il serait trop long de reprendre ici. Tout comme il serait trop long d'évoquer son œuvre érudite, et tout ce qu'il a apporté à la connaissance de Lewis Carroll – et plus récemment d'Oscar Wilde.